



## **EXTRAIT DE PROCES-VERBAL**

Du Conseil Communal de Rolle

**Présidence:** M. Nicolas Walter, président

Séance ordinaire du **13 décembre 2011**

**Considérant que le préavis municipal N° 13 concernant:**

### **Fixation des indemnités de la Municipalité pour la législature 2011-2016**

a été porté régulièrement à l'ordre du jour

#### **LE CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE**

- vu le préavis **amendé** de la Municipalité du 31 octobre 2011
- entendu le rapport de la commission permanente des finances chargée d'étudier cet objet

Décide

- 1- De fixer les indemnités de la Municipalité pour la législature 2011-2016 à raison de :
  - Fr. 80'790.- pour le syndic, représentant une activité (taux de rémunération) de 60%.
  - Fr. 53'860.- pour chacun des 4 municipaux, représentant une activité (taux de rémunération) de 40%.
- 2- De fixer un montant forfaitaire de Fr. 1'200.- par année pour les frais de téléphone.
- 3- D'autoriser les municipaux qui le souhaitent à s'affilier à une caisse de pension aux mêmes conditions que celles réservées au personnel communal; les municipaux non affiliés à une caisse recevront la participation communale de 16% sous forme de prime annuelle.
- 4- Que les rémunérations (jetons de présence) perçues par les membres de la Municipalité de Rolle pour leur participation à titre de municipal délégué dans des conseils quelconques (administration, intercommunaux, associatifs, etc) sont reversées dans leur intégralité à la commune de Rolle.
- 5- D'accorder à la Municipalité un crédit complémentaire de Fr. 22'800.- au budget 2011.

Ainsi délibéré en séance ordinaire du 13 décembre 2011.

Le Président

Nicolas Walter



La Secrétaire

Violaine Cherpillod